



Communiqué de presse
à Rohrbach-lès-Bitche, le 29 juillet 2019

Cigarette électronique : le leader industriel français Gaïatrend en faveur d'une étude publique globale après le rapport de l'OMS

Le groupe industriel mosellan Gaïatrend, acteur indépendant et leader français des e-liquides, tient à réagir après la publication d'un rapport de la très respectée Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sur l'usage de la cigarette électronique et de la vape. Ce rapport très riche sur un sujet aussi complexe a fait l'objet de commentaires ne reprenant qu'une part des analyses de l'OMS et faisant parfois l'amalgame avec le tabac chauffé, très différent de la cigarette électronique et poussé par l'industrie tabagique comme alternative à la cigarette classique.

L'OMS reconnaît surtout un manque d'études et de connaissances sur la vape. Elle souligne que la vape (les SEAN – Système Electronique d'Administration de Nicotine) représente « *un groupe de produits très différents, contenant une large variété de dosages de nicotine, parfums et émissions* » au niveau mondial : les produits vendus en Chine ou aux Etats-Unis ne sont pas élaborés avec le même souci de qualité et les mêmes contrôles qu'en France ou en Europe. D'où son souhait que soit mise en place une réglementation plus importante de la vape au niveau mondial, sur le modèle de la réglementation française et européenne.

Gaïatrend souscrit à cette volonté de l'OMS

Convaincu du rôle actif de la cigarette électronique dans le processus progressif de sevrage tabagique le groupe industriel français estime lui aussi qu'il manque aujourd'hui des données scientifiques sur l'usage de la vape.

L'OMS souhaite la généralisation d'éléments réglementaires déjà appliqués en France et en Europe où...

- ... la vente de cigarettes électroniques aux mineurs est interdite depuis 2012
- ... la publicité directe et indirecte du vapotage est interdite depuis 2016
- ... La concentration des liquides en nicotine est limitée à 20mg/mL
- ... des normes strictes encadrent l'étiquetage et le conditionnement des liquides
- ... tous les produits contenant de la nicotine doivent être notifiés auprès de l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Alimentaire, de l'Environnement et du Travail)

Gaïatrend rappelle que Santé Publique France, dans son dernier baromètre, publié le 26 juin, estime que 700.000 fumeurs quotidiens ont arrêté de fumer grâce à la cigarette électronique entre 2010 et 2017. La part de fumeurs quotidiens a diminué (de 64,5% à 39,7%) chez les vapoteurs alors que celle des ex-fumeurs a augmenté (de 23,5% à 49,5%) entre 2014 et 2017. Les vapoteurs âgés de 18 à 75 ans ont quasiment tous une expérience avec le tabac, en tant que fumeurs actuels ou ex-fumeurs.

Rappel : la cigarette électronique ne contient pas de tabac ou de goudron, n'a pas de combustion et ne crée pas de fumée.

« Étendre la réglementation française et européenne au niveau mondial, comme le recommande l'OMS, serait un progrès pour la sécurité des utilisateurs. Il importe aujourd'hui que les Etats mènent des études publiques sur la vape : en tant qu'acteur industriel, nous nous tenons prêts à collaborer avec le ministère de la Santé. Gaïatrend est engagée pour une vie sans tabac et une vape responsable accessible au plus grand nombre. La fabrication de nos produits répond aux exigences les plus élevées en matière de qualité », indique Olivier Martzel, Directeur Général de Gaïatrend



A propos de GAIATREND

Pionnière de la vape en France, GAIATREND fabrique depuis 2008 des produits du vapotage et emploie aujourd'hui 150 salariés sur son site mosellan. Leader sur le marché français des liquides pour vaporisateur personnel, la société est la référence dans le monde de la vape avec sa marque ALFALIQUID et revendique fièrement sa fabrication 100% française, gage de qualité. GAIATREND est engagée pleinement pour une vie sans tabac en œuvrant pour une vape responsable et accessible au plus grand nombre. En ne mettant à disposition ses e-liquides qu'après de distributeurs aptes à conseiller les vapoteurs, GAIATREND souhaite promouvoir un meilleur accompagnement des ex-fumeurs. GAIATREND est à ce jour la seule entreprise française à avoir obtenu la conformité HACCP, et dont les e-liquides ont été certifiés par AFNOR Certification. Ces normes garantissent les plus hauts standards de qualité et de sécurité des e-liquides, participent à la sécurité des vapoteurs, et récompensent l'engagement des équipes de GAIATREND depuis plus de 10 ans.

Contact Presse

Agence Rumeur Publique

gaiatrend@rumeurpublique.fr